

Rapport d'activités

2013





Mot du Président

Madame, Monsieur,

A la présidence de Lausanne Région depuis 1998, je partage avec les 29 communes de la région lausannoise tous les objectifs d'un développement régional ambitieux. Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective.

C'est avec grand plaisir que nous vous confions, au travers de ces lignes, le détail du travail effectué par l'équipe de Lausanne Région, en collaboration avec ses divers partenaires, qu'ils soient privés, publics ou institutionnels. Les nombreuses réalisations ont été rendues possibles grâce à la mobilisation des communes qui œuvrent au développement harmonieux de notre région.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la région lausannoise qui s'agrandit et se développe de façon coordonnée grâce à la volonté de ses communes !

Gustave Muheim
Président de Lausanne Région

Table des matières

Association Lausanne Région	3
Agglomération et territoire	5
Economie et entreprises	9
Mobilité	16
Plate-forme Intergénération	17
Dépendances	20
Sports	24
Tourisme	26
Conclusion	27
Liste des abréviations	28

L'association Lausanne Région

Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective. Lausanne Région travaille par thématique sur demande de ses 29 communes membres. Ainsi, elle coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux aux secteurs et à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38% du Canton de Vaud).

Communes membres



Secteur Ouest

Lausanne, Bussigny-près-Lausanne
Chavannes-près-Renens, Crissier
Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice
Villars Ste-Croix

Secteur Est

Lausanne, Belmont-sur-Lausanne
Epalinges, Lutry, Mézières, Montpreveyres,
Paudex, Pully, Savigny, Servion

Secteur Nord

Lausanne, Bottens, Bretigny-sur-Morrens,
Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville,
Jorat-Menthue, Jouxten-Mézery,
Le Mont-sur-Lausanne, Morrens,
Poliez-Pittet, Romanel-sur-Lausanne

Le législatif de Lausanne Région : l'Assemblée générale (AG)

Le département Affaires régionales a organisé deux AG Lausanne Région en 2013. Les comptes ont été adoptés le 21 mars 2013 lors de la session printanière tenue à l'Opéra de Lausanne. L'AG d'automne, qui a eu lieu le 5 septembre 2013 à Chavannes-près-Renens, a notamment adopté le budget 2014.

L'exécutif de Lausanne Région : le Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim (Syndic de Belmont), le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés.

Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a :

- attribué une subvention au Conseil des Jeunes de Lausanne pour l'accueil du Parlement Suisse des Conseils des jeunes
- incité les communes à accepter de verser des fonds au Vivarium conditionnés par l'aboutissement du sursis concordataire
- accepté le principe de percevoir une cotisation d'environ Fr. 0.10/habitant, dès 2014, afin de financer les différents frais inhérents aux contrôles de récoltes privées de champignons
- accepté le principe de soumettre aux communes une subvention pour la rénovation de la barque la Vaudoise.

Le financement de Lausanne Région

La gestion des budgets est dévolue aux départements de Lausanne Région. La comptabilité de Lausanne Région, auditée annuellement par un réviseur externe, est assurée par le Département des Affaires régionales. Le contrôle et la validation des dépenses est de la responsabilité du BC.

Le fonctionnement 2013 de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de Fr. 6.66/habitant. Il est à noter que la cotisation de la plate-forme Territoire et Equipements a été abaissée en rapport au budget adopté en AG.

Le rendement de la trésorerie de Lausanne Région ayant été nettement diminué, le BC a décidé de proposer aux communes membres des prêts d'urgence à court terme à taux préférentiel.

Les employées de Lausanne Région

Outre la présidence, assurée par M. Gustave Muheim (Syndic de Belmont), l'équipe de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent 4,4 EPT.

Celle-ci n'a subi aucun changement en 2013.

Le règlement de remboursement des frais du personnel a été accepté par l'administration cantonale des impôts.



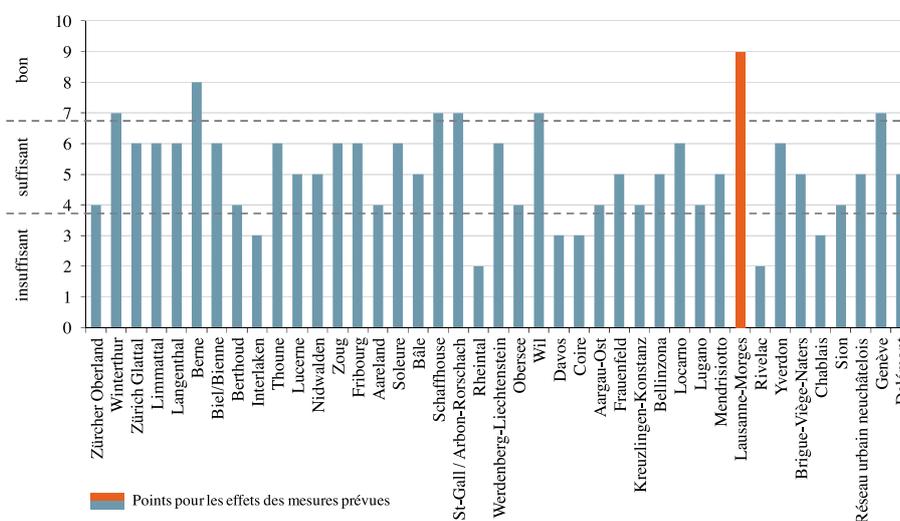
*De gauche à droite:
I. Sakharova-Quitt, S. Turin, M. Savary, P. Marzullo Darbellay,
S. Müller Devaud, F. Saugy*

AGGLOMERATION ET TERRITOIRE

Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM) 2012

Le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) sur les projets d'agglomération a été mis en consultation jusqu'à fin octobre 2013. Le Conseil fédéral a l'intention de soutenir, à hauteur d'environ 1,6 milliard de francs, les projets d'agglomération dits de 2ème génération, dont la réalisation est prévue à partir de 2015. Le PALM 2ème génération, déposé en juin 2012, a été le plus apprécié de Suisse avec une note sur le contenu de 9/10 pour les « effets des mesures prévues ». La participation de la Confédération pour les projets de 2ème génération du PALM s'élève à 35% et correspond à CHF 135 millions. Le coût relativement élevé des mesures proposées dans le cadre du PALM 2ème génération a pénalisé l'ensemble du projet par rapport à celles déposées en 2007.

Points attribués aux projets d'agglomération pour les effets des mesures prévues



Lausanne Région a contribué à ce succès, par la mise à disposition des ressources financières nécessaires à l'accomplissement du dossier déposé à Berne. Pour rappel, Lausanne Région participe à hauteur de 40% au coût de ces études. Le Canton et Région Morges complètent ces financements à raison de, réciproquement, 50% et 10 % des coûts.

Bureau du PALM

D'une façon générale, Lausanne Région poursuit son étroite collaboration avec le bureau du PALM. Selon la convention ratifiée avec le Canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM à raison d'un 40% équivalent plein temps (EPT). Ces prestations ont été revues à la baisse au fur et à mesure que de nouveaux postes se sont créés au Bureau du PALM. Une participation en ressources humaines avait été négociée en lieu et place d'un apport financier direct de Lausanne Région.

A ce titre, il s'est agi de :

- préparer les Comités de Pilotage (COFIL) du PALM qui se sont réunis à cinq reprises en 2013, ainsi que les groupes techniques qui les précèdent
- participer à différents groupes de travail, notamment ceux relatifs à la communication du PALM ou au projet des Axes forts (réseau-t).

En l'absence d'un chef de projet du PALM, les schémas directeurs et les services cantonaux se sont répartis la gestion des études du PALM. Lausanne Région s'est chargée de la gestion du Bureau (budgets, comptabilité et administration) et de la communication du PALM.

En octobre 2013, Mme Silva Müller Devaud, chargée de communication du PALM, a quitté ses fonctions pour reprendre un poste à Berne. Après avoir grandement contribué à faire connaître ce beau projet auprès des communes et de la population, Mme Müller Devaud a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Elle continue cependant sa collaboration avec Lausanne Région à raison d'un 20% EPT.

L'engagement du futur chef de projet est subordonné aux conclusions de l'étude en cours sur l'organisation des structures du PALM, menée par l'Unité Conseil et Appuis du Canton (UCA).

Un intense travail a été accompli en 2013 en collaboration avec l'UCA, afin de clarifier les missions et les tâches du Bureau du PALM, en complément ou en complémentarité à celles du Canton et des schémas directeurs. Ce travail a permis d'estimer les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions pour la réalisation du PALM. Ces travaux sont toujours en cours et devraient aboutir en 2014.

Assurer la coordination

Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination, dont notamment :

- la coordination entre les président-e-s des cinq schémas directeurs (les 5 secteurs qui composent l'agglomération Lausanne Morges). A ce titre, Lausanne Région organise avant chaque Comité de pilotage (COPIL), une séance rassemblant les président-e-s des schémas directeurs, aussi nommée Conférence des Présidents, afin de préparer les décisions du COPIL. Les chefs de projets des cinq secteurs sont également associés à ces rencontres
- la participation aux séances des Groupes politiques (GROPIL) des schémas directeurs
- le lobbying auprès des instances cantonales et de la Confédération afin de défendre les intérêts des communes
- la réalisation d'actions de communication et diverses participations à des manifestations.

Les actions de communication :

18 reportages relatifs aux projets du PALM ont été réalisés par La Télé

Les communes et le grand public ont pu découvrir les objectifs et les thématiques abordés dans le PALM au travers des 18 émissions de 6 minutes coproduites par Lausanne Région et La Télé. Celles-ci ont été diffusées sur les petits écrans entre septembre 2013 et janvier 2014 à raison d'un épisode par semaine, suivi de 8 rediffusions.

Pour chaque émission, Lausanne Région a collaboré avec Région Morges pour élaborer et transmettre les points clés à l'équipe de La Télé. 36 interviews ont été organisées avec les élus politiques de la région et les responsables techniques. Lausanne Région a appuyé La Télé lors de l'importante récolte d'informations pour réaliser les 18 reportages.

Un grand merci à tous les participants qui ont joué le jeu de l'interview en studio et aux schémas directeurs qui ont alimenté le contenu de ces émissions.



L'image ci-dessus concerne le reportage sur l'urbanisme, présenté le 25 septembre 2013. Les deux intervenants de l'épisode no 2 sont M. Gil Reichen, Syndic de Pully, et M. Philippe Gmür, chef du Service cantonal du développement territorial.

Toutes les émissions sont disponibles sur le site du PALM : www.lausanne-morges.ch ou en rediffusion sur le site de La Télé. En tant que coproducteur des émissions, Lausanne Région peut mettre à disposition des communes ou des projets ce matériel didactique.

Les 18 reportages thématiques

No	Thème	Intervenants	Diffusions*
1	Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)	Béatrice Métraux Conseillère d'Etat, Cheffe du Dpt. de l'Intérieur, co-présidente du Comité de pilotage du PALM Gustave Muheim Syndic de Belmont, Président de Lausanne Région	18/09/2013 20h30; 22h30
2	L'urbanisation dans l'agglomération	Gil Reichen Syndic de Pully, Président du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) Philippe Gmür Chef du service cantonal du développement territorial (SDT)	25/09/2013 20h30; 22h30
3	La mobilité dans l'agglomération	Nuria Gorrite Conseillère d'Etat, Cheffe du dpt. des infrastructures et des ressources humaines, co-présidente du Comité de pilotage du PALM Julien Guérin Chef de projet du Schéma directeur de Centre Lausanne (SDCL)	02/10/2013 20h30; 22h30
4	Le paysage et l'environnement dans l'agglomération	Claire Richard Syndique de Chigny, Présidente de Région Morges Nadia Christinet Déléguée cantonale à l'environnement	09/10/2013 20h30; 22h30
5	Les sites stratégiques	Edgar Schiesser Syndic de Romanel Ariane Widmer Cheffe de projet du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)	16/10/2013 20h30; 22h30
6	Allier densité et qualité	Alain Gillièron Syndic de Prilly Pascale Seghin Cheffe de projet du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)	23/10/2013 20h30; 22h30
7	Les villes centres	Daniel Brélaz Syndic de Lausanne Vincent Jaques Syndic de Morges	30/10/2013 20h30; 22h30
8	Développement des gares et du RER	Marianne Huguenin Syndique de Renens, Présidente du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) Frédéric Revaz Porte-parole des CFF	06/11/2013 20h30; 22h30
9	Tram et développement du réseau des transports publics	Claudine Wyssa Syndique de Bussigny Michel Joye Directeur des transports lausannois (tl) Michel Pernet Directeur des transports MBC (Morges-Bière-Cossonay)	13/11/2013 20h30; 22h30
10	Les bus à haut niveau de service (BHNS) et le m3	Olivier Français Municipal de Lausanne, Conseiller national, Président du Schéma directeur de Centre Lausanne (SDCL) Rebecca Dougoud Directrice des Axes forts des transports publics urbains, réseau-t	20/11/2013 20h30; 22h30
11	LEB/MBC – Les liens ville-campagne	Eric Linn Municipal de Tolochenaz Jacques Baudet Chef de projet du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)	27/11/2013 20h30; 22h30
12	La mobilité douce et multimodale	Michel Tendon Syndic de Crissier Jean-Christophe Boillat Délégué mobilité douce du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)	04/12/2013 20h30; 22h30
13	L'évolution du réseau routier	Jean-Pierre Sueur Syndic du Mont-sur-Lausanne, Président du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) Alain Jaccard Chef du service infrastructures, énergies et espaces publics, Ville de Morges	11/12/2013 20h30; 22h30
14	Les paysages bâtis et les paysages naturels	Tinetta Maystre Municipale de Renens Charlotte Baurin Cheffe de projet du Schéma directeur Région Morges (SDRM)	18/12/2013 20h30; 22h30
15	L'agriculture de proximité	Jean-François Thuillard Municipal de Froideville, agriculteur Loukas Andriotis Géographe, Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)	08/01/2014 20h30; 22h30
16	Le réseau des espaces verts	Pierre-Georges Gay Municipal de Prévèrenge Yves Kazemi Inspecteur forestier, Service des forêts, de la faune et de la nature	15/01/2014 20h30; 22h30
17	La préservation des panoramas	Jacques-André Conne Syndic de Lutry Cristina Woods Architecte	22/01/2014 20h30; 22h30
18	Les ressources naturelles	Jean-Daniel Luthi Municipal de Bussigny Sylvain Rodriguez Directeur du Service cantonal de l'environnement industriel, urbain et rural (DIREV)	29/01/2014 20h30; 22h30

* rediffusions le lendemain à 00h30; 2h30; 4h30; 6h30; 8h30 et 10h30.



Organisation de la Conférence d'agglomération

En préséance de notre assemblée générale du 21 mars 2013, qui s'est tenue à l'Opéra de Lausanne, Lausanne Région a organisé une Conférence d'agglomération adressée aux municipalités des communes membres du PALM.

Une présentation élaborée de l'état d'avancement des mesures A du PALM 2007 a été proposée aux 80 membres des exécutifs communaux présents. Ils ont été informés de l'évolution des infrastructures (tram, LEB, Réseau tl et MBC), ainsi que des projets d'urbanisation.

A cette occasion, Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite s'est exprimée sur le calendrier des futurs projets présentés dans le cadre du PALM 2012 (2ème génération) dont le dossier est évalué par la Confédération, ainsi que sur les projets en cours. Accompagnée par les Présidents des schémas directeurs, ils ont répondu aux questions de l'auditoire.

Manifestation « Nord Lausannois 2030 » à l'aéroport de la Blécherette

Afin de donner aux visiteurs une vision globale de l'agglomération Lausanne-Morges, le Nord lausannois et Centre Lausanne ont présenté le 25 mai 2013, à l'aéroport de la Blécherette, leurs projets majeurs, en collaboration avec les secteurs de l'Est, de l'Ouest et de Région Morges.

Plus d'un millier de personnes ont visité l'exposition Nord Lausannois 2030, dont l'invitée d'honneur était la Conseillère fédérale, Mme Doris Leuthard. Accompagnée de Mme Nuria Gorrite et de Mme Béatrice Métraux, Conseillères d'Etat, Mme Leuthard a visité l'ensemble de l'exposition avant de s'adresser au public. Elle a, entre autre, commenté les projets qui lui ont été délivrés en juin 2012 et qui sont évalués en vue d'un cofinancement de la part de la Confédération.



Lausanne Région a soutenu financièrement cette opération et a participé à l'animation des stands et à l'accueil des invités le jour de la manifestation.

Economie et entreprises

L'année 2013 fut celle du développement des activités menées par le Département Promotion économique de Lausanne Région. A ce titre, le Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), ainsi que les actions de communication et les partenariats en matière de promotion économique ont connu des évolutions réjouissantes. Ils ont permis de renforcer la position des services de promotion économique de l'association régionale auprès de ses publics cibles.



En outre, le département a poursuivi une collaboration fructueuse avec le Canton de Vaud, la CODEV et ses nombreux partenaires œuvrant pour la promotion de l'économie aux plans cantonal, inter-cantonal et national.

Commission Promotion économique

La Commission Promotion économique de Lausanne Région est présidée par Mme Susanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix. Cette commission représente l'organe de réflexion de la promotion en faveur du tissu économique régional.



Son travail se concentre sur la définition des actions prioritaires de promotion économique, du renforcement des collaborations ou encore sur l'étude de nouvelles opportunités de mise en valeur de l'économie régionale.

En 2013, la Commission s'est réunie à trois reprises et a été informée de l'ensemble des travaux menés par le département.

Ces rencontres ont notamment permis d'aborder les thèmes suivants :

- organisation du Prix PERL 2013, évolution du Prix et réflexions autour de la mise en place d'un partenariat avec La Télé pour l'édition 2014 de la manifestation
- activité du Fonds Capital Développement de Lausanne Région
- participation à diverses manifestations de promotion économique
- mise en place d'un partenariat avec l'association PACTE
- projets entrepreneuriaux soutenus pendant l'année et préavis accordés au titre de la LADE.

Compte-rendu des travaux 2013

Prestations directes dans le cadre du « Service entreprises »

Le département Promotion économique gère un « Service entreprises » dans le cadre duquel il offre gratuitement des aides directes d'appui à la création et au développement des projets entrepreneuriaux.

Ces aides recouvrent des prestations telles que l'information et les premiers conseils aux entrepreneurs, l'aide à la structuration de projets, l'orientation des porteurs de projets et la mise en contact avec les organismes partenaires du réseau. Il informe sur les soutiens financiers en fonction des spécificités des projets, le soutien dans la recherche de terrains et locaux pour les activités situées sur le territoire des communes-membres de l'association régionale.



Naturellement, le département réalise une promotion active de ses propres « soutiens » à savoir le Fonds Capital Développement et le Prix PERL. Ces deux outils ont connu un succès grandissant en 2013.

Les prestations susmentionnées sont offertes aux porteurs de projets qui ont une entreprise sur le territoire des communes-membres de l'association régionale ou qui souhaitent y développer une activité entrepreneuriale. Ces services concernent tous les types d'entreprises, y compris les indépendants, et tous les stades de développement de projets.

En 2013, le département Promotion économique a pu accompagner ainsi avec les services susmentionnés 107 projets et entreprises existantes. 16 demandes de recherches de terrains et de locaux ont été prises en charge dans le cadre des dossiers soutenus. La collaboration établie avec les communes-membres et les schémas directeurs, qui ont partagé l'information concernant les différents objets immobiliers disponibles, a été hautement appréciée.

Fonds Capital Développement Lausanne Région

Début 2013, deux demandes de prêts ont été analysées par le Comité de sélection du Fonds Capital Développement. A la suite de cette analyse, un nouveau prêt a été accordé. Quant à la deuxième demande, elle a été préavisée négativement. Le prêt accordé vient soutenir le développement et la croissance d'une jeune société innovante établie dans la région lausannoise.

En outre, le département Promotion économique administre un autre prêt accordé par le passé, toujours en cours de remboursement. Lausanne Région gère ainsi deux prêts à fin 2013.

Une nouvelle demande, accueillie favorablement par le Bureau de coordination (BC), a été déposée en automne 2013. Le montant du prêt sera versé en janvier 2014 pour soutenir un projet entrepreneurial novateur, en phase de commercialisation.

Courant 2013, le modèle de contrat de prêt utilisé jusqu'ici a été intégralement revu avec l'aide d'un cabinet juridique. Cette révision a permis de mettre le contrat-type en conformité avec les pratiques actuelles en droit des entreprises.

Les actions de valorisation du tissu économique régional

PERL – Prix Entreprendre Région Lausanne



Avec près de 300 participants, la 11e cérémonie PERL a récompensé 5 projets entrepreneuriaux innovants établis sur le territoire de Lausanne Région. Ce concours est organisé par l'association régionale et est principalement porté par les communes membres de Lausanne Région (modèle unique en Suisse valorisant spécifiquement l'innovation entrepreneuriale locale).

Cet évènement régional a pu compter sur ses 5 partenaires de choix qui ont offert un soutien financier ainsi que des prestations aux lauréats. Lausanne Région rend hommage à ses partenaires qui sont la Banque Cantonale Vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Capital Proximité, GENILEM et 24 Heures.

Depuis son lancement en 2003, le jury du PERL a récompensé 46 projets, pour un montant total de CHF 1'060'000.-. La nouveauté de cette édition est l'introduction d'une récompense spéciale dédiée à la micro-entreprise.

Ainsi, avec un montant supplémentaire de CHF 10'000.-, Lausanne Région a décidé de primer une société présentant ce statut, reconnaissant ainsi l'importance grandissante du micro-entrepreneuriat.

Grâce à un travail réalisé en 2012 déjà pour renforcer la visibilité de l'appel à candidature, l'édition 2013 a connu une augmentation du nombre de dossiers déposés (45 dossiers contre 20-25 en moyenne pour les éditions précédentes).



L'équipe de DomoSafety SA, gagnants du 1er Prix PERL



Mme Monika Walser, CEO de FREITAG, invitée d'honneur de la cérémonie PERL 2013

Ce développement est la résultante d'une campagne de communication intensive, avec distribution d'affiches et de dépliants dans les communes et auprès de tous les partenaires, publicités mises à disposition par 24 Heures, etc.

Lausanne Région salue ici l'implication de ses communes-membres et des partenaires de promotion économique qui ont largement contribué à la diffusion du Prix.

Enfin, il faut souligner qu'en 2013, le Département Promotion économique de Lausanne Région a travaillé à la mise sur pied d'un nouveau concept pour PERL 2014.

Un partenariat a été établi avec La Télé afin de renforcer la visibilité apportée aux lauréats et nominés ainsi qu'à l'image de ce Prix unique. Ce concept vise à permettre de renforcer les retombées du Prix pour les entreprises sélectionnées, ceci au profit du dynamisme du tissu économique de la région.

Soutiens aux Ateliers de la Ville de Renens, à Microcrédit Solidaire Suisse et à La Muse Lausanne

Lausanne Région a renouvelé son appui financier en faveur des Ateliers de la Ville de Renens et de Microcrédit Solidaire Suisse. Ces institutions représentent indéniablement des éléments précieux du dispositif d'aide en faveur des entrepreneurs, l'un dans le domaine de l'hébergement et de l'accompagnement, l'autre en matière de financement.

Suite à une décision prise en 2012 par le Bureau de Coordination (BC) sur proposition du département Promotion économique, Lausanne Région a aussi apporté un soutien financier au nouvel espace de coworking «La Muse Lausanne».

Il s'agit d'un concept novateur en matière de soutien à l'entrepreneuriat local. Il consiste à mettre à disposition des entrepreneurs un espace de travail partagé. De plus, son organisation offre la possibilité d'interagir avec un réseau de travailleurs encourageant ainsi l'échange et l'ouverture. L'offre de « La Muse Lausanne » est à la fois différente et complémentaire aux autres dispositifs et organismes de soutien à l'entrepreneuriat actifs dans la région. Pour cette raison, Lausanne Région, en partenariat avec le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, a décidé de soutenir financièrement le fonctionnement de cette nouvelle structure sur la période 2013-2015.



Les fondateurs de la société Cairnz, active dans le domaine de l'Ergonomie Digitale et de l'Expérience Utilisateur. La société a rejoint en 2013 l'espace La Muse Lausanne.

Collaboration avec PACTE dans le cadre des Cafés Entreprendre

Lausanne Région a poursuivi la collaboration fructueuse établie de longue date avec l'association PACTE (des Paroles aux Actes) qui a pour mission de promouvoir les femmes dans l'économie.

Suite aux échanges constructifs menés en 2012, un partenariat de collaboration a été mis sur pied en 2013 entre le département Promotion économique de Lausanne Région et PACTE, ceci afin de co-organiser les « Cafés Entreprendre » à Lausanne. En 2013, deux manifestations ont ainsi été réalisées, réunissant une quarantaine de participants.

Ces rencontres permettent aux porteurs de projet (femmes et hommes) des échanges avec des experts spécialisés dans des domaines tels que le financement, la vente, les aspects légaux ou encore la stratégie web, le tout dans une ambiance informelle et ouverte au dialogue.



Café Entreprendre co-organisé par PACTE et Lausanne Région le 24 septembre 2013, au Café Java

Participation au MIPIM 2013 – Marché International des Professionnels de l'Immobilier



Il s'agit de la 6ème participation de Lausanne Région à cette convention internationale qui s'est déroulée à Cannes du 11 au 15 mars 2013. Ce forum mondial est une manifestation d'envergure qui permet la rencontre entre les décideurs de l'industrie internationale, les promoteurs, les investisseurs et les représentants politiques et économiques de nombreux pays, régions, agglomérations et villes.

La délégation régionale était composée de M. Gustave Muheim, président de Lausanne Région, de M. Gil Reichen, Syndic de Pully et président du SDEL, de Mme Pascale Seghin, cheffe de projet du SDEL, de M. Jacques Baudet, chef de projet du SDNL, ainsi que de Mmes Patrizia Marzullo Darbellay et Irina Sakharova Quitt, respectivement secrétaire générale et déléguée à la promotion économique de Lausanne Région, qui représentaient l'équipe opérationnelle de l'association.

Lausanne Région participe à la manifestation sous l'égide de Lake Geneva Region, consortium constitué d'une quarantaine de partenaires privés, des cantons de Genève et de Vaud, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que d'autres associations régionales.



Stand Lake Geneva Region au MIPIM 2013

Représentée par Mme Sakharova Quitt, Lausanne Région participe au consortium organisateur du stand Lake Geneva Region au MIPIM.



Membres de la délégation de Lausanne Région avec le Conseiller d'Etat, M. Philippe Leuba, devant la table tactile présentant les projets du PALM.

Dans ce cadre, Lausanne Région a œuvré en 2013 pour promouvoir une présentation plus dynamique des différents projets de développement territorial. Elle a proposé de les visualiser au travers d'une table tactile interactive. Une coordination active a été établie pour présenter, de manière unifiée, les projets du PALM et ceux du Grand Genève. Cette « mise en scène » des projets d'urbanisation grâce au nouvel outil interactif s'est avérée l'élément fort de l'édition 2013. Grâce à son succès cette solution sera reconduite en 2014.

Tout au long du MIPIM, la délégation de Lausanne Région a participé à plusieurs événements, tels que les visites et les discussions avec des responsables de villes et d'agglomérations présentant différents projets (développements de quartiers, projets de promotion de pôles d'activités économiques, etc.), la participation à la conférence de Lake Geneva Region sur le thème « La mobilité, moteur du développement urbain » ainsi qu'à différents événements organisés par des entreprises.

CODEV – Coordination du développement économique vaudois

La CODEV est composée des représentants techniques des 10 associations régionales vaudoises. Elle a pour but de mener une réflexion constructive sur le développement économique et touristique, de partager les connaissances et expériences et de veiller à une cohérence des actions sur le plan cantonal. Hormis les séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plates-formes ; l'une est consacrée au développement régional et l'autre au développement économique.

Dans le cadre de cette dernière dédiée au développement économique, Lausanne Région a pris une part active aux débats menés. L'association, par le biais de sa déléguée à la promotion économique, a aussi représenté la CODEV à l'occasion du salon entrepreneurial bitoubi (salon dédié aux fournisseurs et prestataires de services et de biens d'équipement pour les PME) organisé à MCH Beaulieu Lausanne les 5 et 6 juin 2013.

Communication, la newsletter du département Promotion économique



Le lancement de la newsletter électronique représente un élément fort des activités menées par le département Promotion économique. Cette lettre d'information, développée au printemps et durant l'été 2013, a été distribuée à deux reprises, en septembre et en novembre 2013. L'objectif est d'en faire une publication du département éditée sur une base bimensuelle. Elle s'adresse à un large public, tel que les responsables des communes-membres, les entreprises, les porteurs de projets entrepreneuriaux et tous ceux qui s'intéressent à l'entrepreneuriat dans la région lausannoise.

La publication offre un large éventail d'informations sur les manifestations entrepreneuriales, les organismes de soutien, l'actualité des sociétés de la région et leurs succès. Elle attire naturellement l'attention sur les outils développés par Lausanne Région au profit des entreprises.

Représentation et réseautage

En 2013, Lausanne Région a continué à mener une activité intense en matière de réseautage avec l'objectif de faire connaître la promotion économique régionale et ses prestations auprès des créateurs, des entrepreneurs et des partenaires du réseau de soutien.

Pour ce faire, elle a notamment participé aux actions suivantes :

- Lausanne Région a présenté les services qu'elle offre en matière de promotion économique auprès de la représentation suisse de la Chambre de commerce et d'industrie de la Fédération de Russie, à l'occasion des « pique-niques » entrepreneuriaux de La Muse Lausanne, au Comité de la SIC Lausanne et environs, à l'occasion d'un déjeuner-rencontre organisé par Réseau Entreprendre, à l'occasion de rencontres avec divers partenaires, notamment les directions de l'EHL et de la Business School of Lausanne, présentation à l'occasion du workshop organisé par International Link et des Cafés Entreprendre co-organisés avec PACTE, à l'occasion d'une rencontre avec l'association PME Université, etc.
- Lausanne Région a participé à de nombreuses manifestations de réseautage et assemblées générales, notamment Forum économique de la Côte, 21e Forum de l'économie vaudoise, Swisstainability Forum, BioAlps Networking Day et 4à6 Bioalps, assemblées de Capital Proximité, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, etc.

Préavis dans le cadre de la LADE et collaborations avec le Canton de Vaud

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances privées, selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En 2013, au total 13 préavis ont été acceptés par le SPECo :

- 2 préavis ont été rédigés pour un soutien financier concernant des projets de développement territorial.
- 11 préavis ont appuyé des demandes de soutien financier pour des manifestations ou des études de faisabilité liées à l'organisation d'événements.

Le total des prêts et aides à fonds perdus octroyés avec un préavis de Lausanne Région s'élève pour 2013 à CHF 302'010.-. Cette activité est répartie entre les départements de Promotion économique et d'Agglomération & territoire, qui préparent les préavis qui sont ensuite cosignés par le Président.

La liste de préavis ayant obtenu un soutien cantonal

Dossier n°	Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordée par le SPECo
1	TJ Studio	TJ Showroom du 30 janvier au 1er février 2013 à l'Hôtel Place Lausanne + défilé au dépôt TL de Perrelet.	Manifestation	SFr. 51'000.00	SFr. 5'000.00
2	Schéma directeur de l'ouest lausannois	Chantier 2 / Croix du Péage / Lignes directrices et stratégies d'aménagement, phase 1	Etude	SFr. 29'640.00	SFr. 7'410.00
3	Schéma directeur du nord lausannois	Portes ouvertes du Nords lausannois, le 25 mai 2013, venue de la Conseillère fédérale Doris Leuthard	Mesure organisationnelle	SFr. 75'000.00	SFr. 12'500.00
4	CHUV - Département de Psychiatrie. SUPEA, Unité de Recherche	16ème Conférence européenne sur le développement psychologique (EADP) du 3 au 7 septembre 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 292'200.00	SFr. 9'600.00
5	Fédération Equestre Internationale (FEI)	FEI Sports forum international du 8 au 9 avril 2013 à l'IMD de Lausanne	Manifestation	SFr. 208'000.00	SFr. 7'500.00
6	Société internationale des maladies autoinflammatoires systémiques (ISSAID)	Congrès Autoinflammation 2013, du 22 au 26 mai 2013 au CHUV à Lausanne	Manifestation	SFr. 220'000.00	SFr. 5'000.00
7	EPFL - Faculté des sciences et techniques de l'ingénieur	Congrès SPARS du 8 au 11 juillet 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 64'800.00	SFr. 5'000.00
8	Association des comités nationaux olympiques (ACNO)	Assemblée générale extraordinaire de l'ACNO du 13 au 17 juin 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 3'238'000.00	SFr. 40'000.00
9	UNIL	Congrès IAPR (International Association for the Psychology of Religion) du 27 au 30 août 2013 à l'UNIL	Manifestation	SFr. 91'779.54	SFr. 5'000.00
10	UNIL	26e Conférence du consortium sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (CHER) du 9 au 11 septembre 2013 à l'UNIL.	Manifestation	SFr. 64'966.00	SFr. 5'000.00
11	UCI - Union Cycliste Internationale	1er Forum Mondial du Cyclisme UCI du 25 au 30 novembre 2014	Manifestation	SFr. 900'285.00	SFr. 100'000.00
12	Association Festival Lausanne Lumières	2ème édition du Festival Lausanne Lumières du 22 novembre 2013 au 3 janvier 2014	Manifestation	SFr. 706'000.00	SFr. 80'000.00
13	Package Linking Talents	City Events 2013, du 13 au 15 novembre 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 167'000.00	SFr. 20'000.00
Total montants octroyés				SFr. 6'108'670.54	SFr. 302'010.00

Selon la LADE (art. 12 t 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique contribuant à l'atteinte des objectifs de promotion fixés par cette loi. A ce titre, l'association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton, d'une subvention annuelle du Canton de Vaud. Ce financement contribue au budget de fonctionnement de Lausanne Région.

MOBILITE

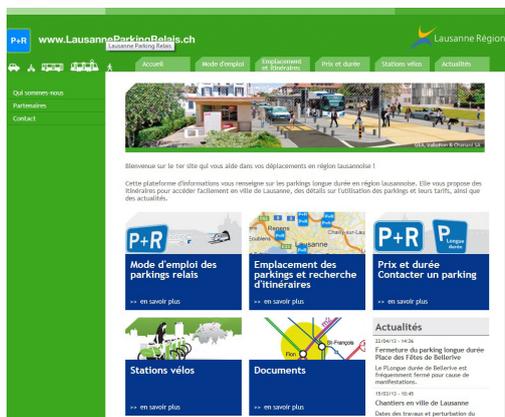
Comptages transports collectifs et transports individuels 2014

En janvier 2013, la Commission transports, présidée par Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny, validait le principe d'anticiper les comptages quinquennaux routiers « Transports Individuels » (TI) et « Transports Publics » (TP) d'une année. Exceptionnellement, ils auront lieu en 2014 afin de ne pas subir les perturbations des gros chantiers occasionnés par la mise en service du premier tronçon du tram. En juin 2013, les cahiers des charges administratifs et techniques ont été validés par la Commission. Les communes ont été consultées sur la situation des points de comptages et leurs nouvelles demandes ont été intégrées. Le 6 septembre 2013, l'appel d'offres est mis en ligne sur le Système d'information pour les marchés publics en Suisse (SIMAP) et publié dans la feuille des avis officiels. La Commission transports a alors désigné un groupe responsable de l'évaluation des offres déposées. Après analyse, le groupe propose d'attribuer le mandat au Bureau Transitec. Pour cette étude, soumise aux marchés publics, toute la gestion du mandat a été traitée à l'interne par le Département Agglomération, sans prestataire externe. Cette économie bienvenue a été possible grâce à l'expérience accumulée des membres du groupe.



Selon le calendrier prévu, les premiers comptages devraient intervenir dès le printemps 2014. Quant aux entreprises de transports, elles fourniront leurs données dès 2015. Le rapport final est attendu fin 2015.

www.lausanneparkingsrelais.ch



Le graphisme du site www.lausanneparkingsrelais.ch a été modifié et adapté à la nouvelle ligne graphique de Lausanne Région. L'ergonomie a également été revue afin de faciliter l'accès à l'information.

En effet, Lausanne Région recevait de nombreux mails pour des informations figurant sur le site. La nouvelle ergonomie plus performante a nettement réduit ces demandes, en parallèle les statistiques démontrent que la fréquentation du site a augmenté. La durée moyenne de visite a doublé ainsi que le nombre de pages consultées. Le taux de fréquentation s'est élevé à 28'000 visiteurs.

Le précieux service Pyjama

En 2013, ce service desservait encore 80 communes au moyen des entreprises de transports tl, LEB, CFF régionales et longues distances et raccompagnait plus de 88'000 noctambules chez eux. Depuis le 15 décembre 2013, les CFF et le LEB ont décidé d'intégrer les courses Pyjama à leur offre globale de transport nocturne et donc de ne plus faire partie du « service Pyjama » global. Leurs prestations sont maintenues, mais sans la surtaxe Pyjama. Les tl seront alors la seule entreprise de transports à assurer ce service sur leur territoire. Désormais les autres communes desservies par le « Service Pyjama » seront au nombre de 37.

Depuis 2004, le « service Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa Commission pyjama, présidée par M. Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, assure la coordination de la communication et répond aux questions de ses utilisateurs, via www.service-pyjama.ch.

Enfants

Le site www.enfance.ch

Lausanne Région, par sa Commission accueil de jour, présidée par M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny, a créé un nouveau site Internet pour venir en aide aux parents de la région lausannoise.

Le site www.enfance.ch regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueils préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs de leurs enfants.



Depuis son ouverture, en juin 2013, le site a déjà été visité par plus de 8'000 personnes.

Le matériel publicitaire de ce site a été transmis aux communes, mais aussi à toutes les structures d'accueil de la région qui en sont enchantées.

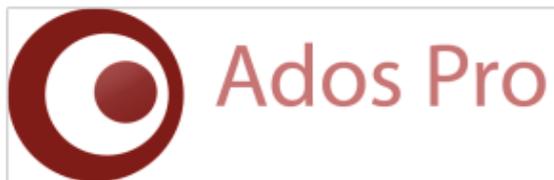
Article 63a de la Constitution vaudoise

Le 23 avril 2013, la Commission accueil de jour a organisé une grande séance d'information, à Bussigny, au sujet de l'Article 63a prévoyant l'accueil à journée continue des enfants.

Un large public de plus de 80 personnes a ainsi écouté la présentation de l'étude de la présidente de l'Association de Parents d'Elèves (APE), Mme Barbara de Kerchove. A la suite de la conférence, les municipaux et les professionnels de structures d'accueil et de réseaux ont entamé un débat sur ces épineuses questions.

Adolescents

Adospro.ch



Cette structure créée pour les adolescents de la région lausannoise entre 13 et 25 ans a pour but d'aider gratuitement les jeunes à trouver un travail temporaire en parallèle à leurs études ou dans l'attente d'une formation. Réciproquement, elle est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des

jeunes pour des petits mandats. Par l'expérimentation d'un petit job, cette association agit en amont favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la découverte du monde du travail. Un coach est à disposition pour conseiller le jeune lors de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, un bilan de compétences et la préparation à un entretien d'embauche, voire un placement.

Lausanne Région continuera d'apporter son soutien à cette association.

App App

Remportant un énorme succès, cette prestation d'appuis scolaires aux apprentis est disponible, depuis 2013, sur tout le territoire vaudois. Elle est financée et mise en œuvre par les associations régionales vaudoises.

En ce qui concerne Lausanne Région, 169 apprentis, soit domiciliés soit travaillant dans une entreprise de la région, ont bénéficié, durant l'année scolaire 2012-2013, de cours d'appuis répartis sur 45 groupes.

En raison du grand nombre de demandes d'appuis des apprentis « employé de commerce », les places à leur effet ont été plafonnées à 50% de l'offre totale. Ceci afin de permettre aux autres

apprentis de bénéficier également de cette prestation financée majoritairement par les régions.

Sur l'année scolaire 2013-2014, 35 groupes ont été ouverts, donnant ainsi la possibilité à 130 apprentis de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Avant d'être accepté dans un cours d'appui, l'apprenti s'entretient avec un intervenant socio-pédagogique de l'association Transition Ecole Métier (TEM). Cette partie de la prestation est financée par la FONPRO. Suite à quelques problèmes entre la FONPRO et l'association TEM, cette dernière a été dissoute et reprise par le Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ). Tous les employés de TEM seront réengagés par le CVAJ au 1er janvier 2014.



Cap Horizon

Cette nouvelle prestation, subventionnée par Lausanne Région, propose à des jeunes de 15 à 30 ans de suivre à plein temps, sur une période de 3 mois, des cours intensifs de français, de mathématiques, d'informatique et d'expression. Dans ce cadre, 4 sessions ont été organisées avec succès en 2013.

De façon générale, les enseignants ont noté chez les participants une amélioration plus ou moins marquée au niveau de leur capacité de mémorisation, du rythme de travail et de l'estime de soi. Les enseignants ont aussi apprécié de travailler avec des jeunes très motivés qui reprennent confiance, qui s'ouvrent et qui ont visiblement eux aussi du plaisir à travailler.

Témoignage de bénéficiaires : « J'ai retrouvé espoir en la possibilité d'avoir un avenir ! » « Personne jusqu'à aujourd'hui ne m'avait donné envie d'apprendre ! »

Lift



Le projet LIFT est proposé aux jeunes en école secondaire, dès la 9ème HarmoS, qui ne réunissent pas les bonnes conditions de départ (réseau, résultats scolaires, motivation, etc.). Ces ados risquent de rencontrer des problèmes dans le futur monde du travail. Le projet LIFT facilite une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de leur région. Il permet aux élèves de 13-15 ans de se développer socialement et professionnellement, de comprendre l'intégration au monde professionnel et d'éviter une éventuelle rupture de contrat d'apprentissage. Le projet LIFT a continué sa

phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne. En raison du gros travail généré par l'introduction de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO), d'autres établissements de la région qui souhaiteraient y participer, attendront encore quelque peu.

Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.

www.kiftontaf.ch

Des mises à jour ont été apportées au site www.kiftontaf.ch pour l'adapter à l'évolution du système scolaire et formatif du Canton de Vaud.

Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les professionnels et les jeunes à la recherche de solutions.

Il a reçu près de 50'000 visites avec deux pics, l'un au mois de janvier pour les élèves qui recherchent une place d'apprentissage dans les temps, et l'autre au mois d'août, pour les jeunes qui n'ont pas de solution formative à la rentrée scolaire.



Dépendances

Dépendances et Prévention

Lausanne Région, par le biais de sa Commission dépendances et prévention, présidée par Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens et M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens, subventionne les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs – Lausanne –
- Bethraïm

Addiction-vaud.ch



Le site www.addiction-vaud.ch, réalisé par M. Christophe Al Kurdi, Rel'ier, a été mis en ligne en juin 2013 par Lausanne Région. Conçu pour le citoyen, ce site l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions liées à une addiction, à un produit ou à un comportement à risque.

Il donne aussi des informations sur la notion de consommation et propose des tests de consommation. Il répond à un vrai besoin, car depuis juin, il a reçu 24'000 visites.

Statistiques sociales

Toujours réalisé par M. Christophe Al Kurdi, Rel'ier, le site « Statistiques sociales » a aussi été lancé en juin 2013 par Lausanne Région.

Une communication peu soutenue a été effectuée, car le site s'adresse principalement aux élus locaux qui auraient besoin de statistiques et de rapports sociaux classés par thématique.

Regroupées par commune, puis par secteur, et en référence aux chiffres cantonaux et suisses, les informations référencées sur ce site permettent aux conseillers municipaux et communaux de comparer leur commune avec d'autres.

Il a d'ores et déjà été visité par près de 1'000 visiteurs. Une nouvelle promotion du site sera prévue si cela s'avère nécessaire.



Brochure aux migrants



Le projet de traduction des lettres d'information (Lettres aux parents) d'Addiction Suisse a été réalisé en 2013, par la commission Dépendances et Prévention, sous forme d'une « Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents ».

Sous l'égide de l'espace Mozaïk, de l'association Appartenances, 10 duos ont été créés, pour 10 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant. Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté, puis l'a enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et des débats interculturels. Il a aussi permis aux jeunes migrants de s'approprier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté.

C'est ainsi qu'est né un projet visant plusieurs objectifs : outre le fait d'amener des messages de prévention aux parents migrants, il donne l'opportunité à des jeunes de valoriser leurs notions de français, d'intégrer les messages de prévention et de les diffuser. Ce travail est réalisé par Lausanne Région, en partenariat avec Appartenances, avec l'appui du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI) et avec un appui financier du Service cantonal de la Santé Publique et de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Traduite en Arabe, Anglais, Albanais, Serbo-croate, Tamoul, Turc, Somali, Italien, Espagnol et Portugais, cette brochure a été mise en page, puis présentée dans les différentes institutions en contact avec les migrants (Policlinique Médicale Universitaire, Globlivres, La Fraternité, Hôpital de l'Enfance, Service de protection de la Jeunesse, etc.).

La liste de diffusion a été établie afin qu'en 2014, son lancement puisse être annoncé à la presse et aux institutions intéressées.

Fonds de prévention

En 2013, la Commission dépendances et prévention a accepté de financer, via le Fonds de prévention, les actions suivantes :

- participation financière pour le tournage d'un film sur Globlivres à l'occasion des 25 ans
- participation financière aux actions entreprises par le groupe J-Ouest dans le cadre de la « semaine alcool »
- participation financière aux actions entreprises par le Service Jeunesse de la ville de Lausanne dans le cadre de la « semaine alcool »
- Participation financière au « Vennes Arts Festival », manifestation sur l'altérité mise en place par l'établissement scolaire Isabelle de Montolieu
- participation financière à la Conférence des Parlements des jeunes, organisée cette année à Lausanne par le Conseil des Jeunes de Lausanne. A cette occasion, la présidente de la Commission dépendances et prévention, Mme Pascale Manzini, a été la modératrice d'un débat sur la consommation d'alcool.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

Soutien à la parentalité

Suite à son rapport sur les Femmes marginalisées, et aussi à la sortie du film « Mamans de choc », la Commission dépendances et prévention a souhaité lancer une étude communautaire pour savoir comment soutenir les toxicomanes dans leurs tâches parentales. Cette étude menée sous l'égide de la Fondation du Relais a débuté en 2013, avec notamment certaines mamans concernées.

Journée de réflexion

En raison des nombreux dossiers de la Commission dépendances et prévention, la journée de réflexion a été déplacée au 15 mai 2014 à Epalinges avec pour thème « Espace public : Prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ? ».

Camps polysports pour adolescents en surpoids

Le médiateur sportif de la ville de Lausanne a organisé, en collaboration avec le CHUV, et avec un soutien financier de Lausanne Région, un camp polysports pour les adolescents en surpoids, durant les vacances de Pâques. La Commission dépendances et prévention a souhaité soutenir cette première initiative, via son budget « Animations de proximité ». En raison du grand succès de ce camp, il a été réédité en été, puis durant les vacances d'automne, en accueillant des adolescents de toute la région. De très utiles informations nutritionnelles et la pratique de plusieurs sports sont les composantes des camps.

Bethraïm

Les membres de la commission sont allés découvrir la maison de Bethraïm, à Cugy, subventionnée par Lausanne Région. Ils ont fait plus ample connaissance avec les membres et les prestations offertes, à l'occasion d'une séance tenue chez eux.

Conseil Régional de Prévention et de Sécurité

Lausanne Région participe aux séances du Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) du district de l'Ouest.

Le Pavé

Le projet « Le Pavé », soutenu financièrement par Lausanne Région, n'a malheureusement pas pu se réaliser en 2013, faute de personnel. « Le Pavé » est un espace socioculturel de rencontre, d'expression et de création artistique. Il crée un lieu éphémère et rassembleur, favorise le mélange socioculturel et permet la rencontre, l'échange et le partage.

L'objectif de ce projet est de créer un espace de rencontre pour les jeunes adultes en leur proposant différentes approches artistiques. Cela leur permet de découvrir une large palette de moyens d'expression. Lausanne Région souhaite aussi valoriser la formation, le travail des pairs ainsi que les ressources existantes chez les jeunes adultes. Pour l'édition 2014, le projet aura lieu au parc de Montbenon durant 12 jours, du 8 au 31 mai 2014, du jeudi au samedi de 16h à 21h.

Nightlife

Nightlife Vaud est un projet de recherche-action en milieu festif qui a pour objectif de renforcer la prévention et la réduction des risques. Cette recherche-action, mandatée par le Service cantonal de la Santé Publique, est principalement financée par ce service, avec une subvention de la Ville de Lausanne et de Lausanne Région.



Elle vise aussi, par un questionnaire rempli avec l'aide de professionnels, de mieux connaître les modes de consommations des jeunes noctambules qui se retrouvent en ville de Lausanne.

Les professionnels, au cours de 13 interventions nocturnes, ont récolté 553 questionnaires s'ajoutant aux 181 questionnaires remplis sur internet. Son rapport sera terminé au printemps 2014.

SPORTS

Activités sportives

Lausanne Région, par le biais de sa Commission activités sportives de Lausanne Région, présidée par M. Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a été très régulièrement tenue au courant du projet Métamorphose de la ville de Lausanne. La Commission, outre les dossiers présentés ci-dessous, travaille à l'élaboration de critères pour l'attribution d'une subvention.

Swiss Handball Cup

La Commission activités sportives a accepté et budgétisé, pour 2014, une subvention pour la manifestation sportive Swiss Handball Cup qui se tiendra les 5 et 6 avril 2014 à Malley. Cette subvention a été attribuée sous forme de garantie de déficit.

Commission piscine - patinoire

Des représentants de la Commission activités sportives, ainsi que des représentants de la Commission financement régional participent à un nouveau groupe de Lausanne Région. L'objectif de ce groupe est de suivre



l'avancement du dossier du complexe patinoire-piscine à Malley et d'établir une clé de répartition financière pour en assurer les déficits d'exploitation.

Ce projet a été présenté par M. Pierre Imhof, chef de projet Métamorphose, aux trois secteurs de Lausanne Région. Par la suite, tous les membres des exécutifs communaux ont reçu un dossier de présentation du projet.

Ce projet de création d'un complexe patinoire et piscine est à l'étude depuis fin 2013. Les objectifs sont de déterminer la meilleure manière de réaliser un tel projet. Les différents scénarios sont à l'examen.

D'une part une rénovation légère de la patinoire existante en valorisant les infrastructures existantes

est possible, ou, d'autre part, une transformation lourde de la patinoire entièrement reconstruite, y compris les gradins, les vestiaires, la buvette, etc. Cette décision sera prise en 2014.

Le caractère régional de ce projet étant reconnu par l'ensemble des partenaires, les travaux devraient débuter en 2015.

Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)

Comme chaque année, le Département des Affaires régionales calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM par commune et soumet à chacune des 26 communes, hormis les 3 communes propriétaires, un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation. Ces montants sont ensuite transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, à ce financement.

En plus de Lausanne, Prilly et Renens, 19 communes ont participé au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour un montant total de plus de CHF 420'000.-. Lausanne Région est sensible à cette décision.

Dimanche sportif

La troisième édition de la journée sportive régionale « Dimanche Sportif » a eu lieu le dimanche 6 octobre 2013.

Cette manifestation, organisée entièrement par Lausanne Région a rencontré un très important succès en accueillant plus de 7'200 visiteurs, soit 2'200 participants de plus que l'an dernier.

Le public a pu s'initier à 28 sports sur les thèmes suivants :

- Vive la glisse à Lausanne
- Bouger en ville à Renens
- Entrez dans la danse à Romanel
- Tout en agilité à Mézières

Les sociétés sportives ont été très satisfaites de leur participation et la plupart d'entre elles répondront présentes lors de la prochaine édition.



Guide sportif

Le site www.guidesportif.ch a été régulièrement mis à jour. Son importance étant reconnue, les sociétés sportives de la région transmettent régulièrement leurs changements (offre proposée, locaux, etc.). Le site recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness. Il permet une recherche de club et une sélection selon divers critères.



Cette année, le guide électronique a été consulté par plus de 100'000 personnes, soit 15'000 de plus qu'en 2012, ce qui démontre la grande utilité de ce site de Lausanne Région.

La plus grande affluence se concentre sur les mois d'août, de septembre et d'octobre, période à laquelle les parents recherchent des clubs sportifs pour y inscrire leurs enfants.

Tourisme

Etude régionale touristique

Afin de pouvoir bénéficier des outils prévus par la Loi vaudoise sur l'Appui au Développement Economique (LADE), Lausanne Région s'est dotée d'une stratégie générale.

Cependant, le volet touristique n'a pas été défini à l'échelle régionale. Sur la base de ce constat, Lausanne Région a souhaité lancer une étude dans le domaine touristique de sa région pour connaître :



- le potentiel touristique (tourisme de loisirs, d'affaires ou d'études) de l'ensemble de la région lausannoise
- le potentiel du tourisme comme axe à développer pour le futur de l'économie régionale.

Une proposition méthodologique, basée sur deux phases distinctes a été menée.

Une première phase prévoyait l'analyse de l'existant qui consiste à récupérer l'inventaire cantonal et à le compléter pour les communes de Lausanne Région. Pour ce faire, le Canton a proposé de financer un mandat qui a été attribué à M. Claude Alain Blanc. Les données récoltées ont été complétées par les interviews, menées par les collaboratrices de Lausanne Région, auprès de toutes les communes. Il s'agissait d'élaborer un état des lieux sur leurs intentions en matière de tourisme.

Une deuxième phase prévoit l'identification des destinations à valoriser avec des propositions de mises en œuvre. Cette phase sera conduite en étroite collaboration avec les communes concernées, après que l'ensemble des communes de Lausanne Région se soient exprimées sur leur volonté de valoriser l'offre touristique régionale. Les travaux se poursuivront en 2014.

Conclusion

Pour Lausanne Région, l'année 2013 a été marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets d'importance. Ces réalisations se sont concrétisées grâce à l'investissement des 85 représentants politiques et techniques qui ont œuvré tout au long de l'année à la cause régionale.

Qu'ils en soient ici remerciés.

Sur mandat des communes, Lausanne Région est intervenue de manière variée et à différents niveaux, que ce soit dans l'accueil et l'aide aux nouvelles entreprises, la gestion de diverses études et du bureau du PALM, mais aussi dans l'animation de commissions et organisation d'événements (Dimanche sportif, PERL, etc.).

Nos missions s'intensifient également dans des actions de communication et de mise en réseau, telles que la gestion de plateformes web (enfance.ch, lausanneparkingsrelais.ch,...), transmission d'information aux communes, organisation de conférences et journées de réflexions. Enfin, l'Association apporte un soutien indispensable à de nombreuses institutions et initiatives (fonds de prévention) communales.

Sur plusieurs thématiques, l'Association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

Liste des abréviations

APP APP :	Appuis scolaires aux Apprentis
BCI :	Bureau cantonal de l'Intégration
CIGM :	Centre intercommunal de Glace de Malley
CODEV :	Coordination du Développement Economique Vaudois
COFIL :	Comité de Pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges
CVCI :	Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie
CRPS :	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
DFJC :	Département cantonal de la Formation, la Jeunesse et la Culture
EPSIC :	Ecole Professionnelle Lausanne
EPT :	Emploi plein temps
FONPRO :	Fondation cantonale pour la Formation Professionnelle
FVE :	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs
GREM :	Groupement Romand d'Etudes des Addictions
LADE :	Loi sur l'Appui au Développement Economique
LEB :	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LEO :	Loi cantonale sur l'Enseignement Obligatoire
LPE :	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement
MBC :	Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay)
MIPIM :	Marché International des Professionnels de l'Immobilier
PALM :	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
PERL :	Prix Entreprendre Région Lausanne
RERS :	Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
RDU :	Revenu Déterminant Unifié
SDT :	Service du développement du territoire – Etat de Vaud
SESAF :	Service cantonal d'Enseignement Spécialisé et d'Aide à la Formation
SM :	Service de la mobilité – Etat de Vaud
SPECO :	Service de la Promotion Economique et du Commerce
TEM :	Transition Ecole-Métier
TL :	Transports lausannois
TSP :	Travailleur Social de Proximité

